

Nancy, le 28 octobre 2016

Accidents vasculaires cérébraux : agir vite c'est important !

Dans le cadre de la journée mondiale de l'AVC le 29 octobre, l'Agence Régionale de Santé Grand Est rappelle les signes d'alerte d'un accident vasculaire cérébral et l'importance de l'appel immédiat au 15.

Chaque année en France, 155 000 personnes dont environ 14 000 en région Grand Est, sont victimes d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC). C'est la troisième cause de mortalité chez l'homme (deuxième cause chez la femme), deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer et la première cause de handicap acquis chez l'adulte.

Qu'est-ce qu'un AVC ?

Un accident vasculaire cérébral survient lorsque la circulation sanguine vers ou dans le cerveau est interrompue par un vaisseau sanguin bouché (AVC ischémique, le plus fréquent) ou par un vaisseau sanguin rompu (AVC hémorragique).

Quels sont les signes d'un AVC ?

L'accident vasculaire cérébral se manifeste soudainement par :

- une déformation de la bouche,
- une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe,
- des troubles de la parole.

Si vous êtes témoin d'un de ces 3 signes, réagissez. Appelez immédiatement le 15. Le patient ne dispose que de 4h30 pour recevoir un traitement adapté. Chaque minute compte !

La prise en charge des AVC

En région Grand Est, l'organisation de la prise en charge de l'AVC repose sur :

- une **filière d'urgence pré-hospitalière** permettant aux patients victimes d'un AVC d'être acheminés vers la structure de prise en charge la plus proche,
- des **Unités Neuro-Vasculaires (UNV)** : 3 sur le territoire alsacien (Strasbourg, Colmar et Mulhouse), 2 sur le territoire champardennais (Reims et Troyes) et 5 sur le territoire lorrain (Nancy, Metz, Forbach, Epinal-Remiremont et Bar-le-Duc - Verdun),
- la mise en place d'un **dispositif de Télé-AVC** dans certains établissements hospitaliers (CH de Verdun, Bar-le-Duc, Neufchâteau, Saint-Dié-des-Vosges et Mont-Saint-Martin en lien avec l'UNV du CHRU de Nancy ; les CH de Charleville-Mézières et Saint-Dizier en lien avec l'UNV du CHU de Reims ; et le CH de Langres en lien avec l'UNV du CHU de Dijon),
- des **services de soins de suite et de réadaptation** permettant une rééducation adaptée aux besoins et aux capacités des patients : 29 bénéficient d'une mention spécialisée système nerveux,
- des **consultations pluridisciplinaires pour améliorer le suivi post-AVC**.

Comment prévenir les AVC ?

Pour réduire le risque de faire un AVC, vérifiez votre tension (l'hypertension est en cause dans 80 % des cas), adoptez une alimentation équilibrée et peu salée, une activité physique quotidienne et arrêtez de fumer.

Contact presse

Pauline BELTZ - Tél : 03 83 39 29 94
ars-acal-communication@ars.sante.fr